DISTRIBUTION : Bassboat en difficulté en raison des taxes sur les produits américains

La société Bassboat (siège à Vernon) est spécialisée dans la vente de bateaux de pêche d'eau douce et leurs accessoires, notamment en aluminium 100% soudé. L'entreprise est impactée par la décision de l'Union Européenne de taxer à hauteur de 25% les bateaux construits aux Etats-Unis depuis les 22 juin dernier, en réponse aux taxes sur l'acier mises en place outre-Atlantique. Cette taxe met Bassboat en grande difficulté, notamment pour les commandes déjà passées, sur lesquelles les 25% seront difficiles à payer. En plus de deux salariés à Vernon, Bassboat compte plusieurs salariés en France, dont à Lyon où se trouve le siège social.